

Cote	10.01
Municipalité	1 2 3 4 5
20 JUIN 2019	
Distribution	

COMMUNE DE VICH
RAPPORT DE LA COMMISSION DES BATIMENTS
sur le préavis municipal No 7 / 2018-2019
concernant la demande de crédit de
CHF 40'000.- pour l'installation d'un système
d'accès par clés électroniques des bâtiments
communaux

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des Bâtiments composée de Mesdames Marlies Fröhlich, Nathalie Streit, Carol Wuersch, ainsi que de Messieurs Stéphane Boucher et Claudio Greco s'est réunie le 5 juin 2019 pour étudier le préavis 7 / 2018-2019 relatif à la demande de crédit pour l'installation d'un système d'accès par clés électroniques des bâtiments communaux. Elle a rencontré à cette occasion une délégation de la Municipalité que nous remercions pour ses informations.

Le bâtiment multifonction arrive dans sa phase de second œuvre et le choix des serrures doit se décider dans les semaines à venir. La Municipalité veut saisir cette opportunité pour simplifier la gestion des clés des bâtiments appartenant à la Commune. En effet, le système actuel a montré ses limites. Il est disparate, peu sûr, onéreux et génère de nombreuses difficultés pratiques dans sa gestion au quotidien.

A l'inverse, le nouveau système de fermeture proposé sera plus souple, centralisé et permettra une gestion fine des clés et des serrures existantes. De plus, ce système est évolutif et pourra intégrer à terme, de futurs bâtiments. Il conçoit de rajouter des clés et des serrures, jusqu'à 1000 combinaisons différentes.

Un aspect sécuritaire nous a paru intéressant : le système enregistre dans chaque serrure les clés qui ont été utilisées pour l'ouvrir, ainsi que l'heure de l'événement. Dans notre cas, et vu le nombre conséquent d'utilisateurs possibles, il offre une possibilité de traçage en cas de litige.

Le système de fermeture KESO est déjà utilisé à large échelle, y compris par des collectivités. Il a prouvé son efficacité et sa simplicité. Il est distribué et maintenu par une entreprise basée dans le canton. La Commission est convaincue qu'il s'agit d'une mesure appropriée.

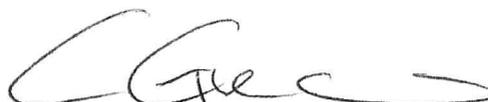
En l'état et sur la base des informations dont elle dispose, la Commission des Bâtiments recommande au Conseil Général d'accepter le préavis municipal 07 / 2018-2019, relatif à la demande de crédit d'un montant de CHF 40'000.- TTC, pour l'installation d'un système d'accès par clés électroniques des bâtiments communaux, tel que présenté par la Municipalité.


 Marlies Fröhlich


 Nathalie Streit


 Carol Wuersch


 Stéphane Boucher


 Claudio Greco

Vich, le 6 juin 2019